

**FIDA****FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE****Conseil d'administration - Soixante-dix-neuvième session**

Rome, 10-11 septembre 2003

**RESSOURCES DISPONIBLES POUR ENGAGEMENT****Ressources disponibles pour engagement**

1. Les annexes I et II ont pour objet de donner au Conseil d'administration une estimation des ressources engageables au titre du Programme ordinaire du FIDA au 30 juin 2003.
2. Conformément aux pratiques comptables en vigueur, les entrées nettes sont utilisées immédiatement pour compenser le solde non couvert au titre du pouvoir d'engagement anticipé (PEA). Comme il ressort de l'annexe V, le montant du PEA reporté au 31 décembre 2002 se chiffre à 277,8 millions de USD. Pour la période de janvier à juin 2003, les engagements de prêts et de dons se sont montés à 81,0 millions de USD et les entrées nettes étaient estimées à 193,5 millions de USD. Le montant du PEA reporté fin juin 2003 serait donc ramené à 165,3 millions de USD. Il est proposé de couvrir au moyen du PEA le montant des prêts et dons présentés à la soixante-dix neuvième session du Conseil d'administration, soit 101 millions de USD. Ainsi, le montant du report au titre du PEA à l'issue de la session s'établirait à environ 266,3 millions de USD. Il convient de noter que ce chiffre représente une réduction de 11,5 millions de USD par rapport au montant net du PEA reporté au 31 décembre 2002.
3. Sur la base de ces pratiques comptables, comme indiqué à l'annexe I, les ressources nettes disponibles pour engagement étaient égales à zéro au 30 juin 2003.
4. L'annexe II donne l'état détaillé au 30 juin 2003 des contributions des États membres spécifiquement exclues des ressources engageables.



5. Il est porté à la connaissance du Conseil d'administration que, depuis le 30 juin 2003, le Nigéria a effectué des paiements au titre des arriérés de sa contribution à la troisième reconstitution. Les ressources engageables ont augmenté de 200 000 USD suite à ce versement. En juillet, un versement a également été reçu de la République populaire démocratique de Corée. Selon la répartition entre les reconstitutions qui sera effectuée en août, les ressources engageables pourraient se trouver accrues de 600 000 USD.
6. L'annexe III détaille les montants des prêts et des dons approuvés par le Conseil d'administration à sa soixante-dix huitième session en avril 2003.
7. L'annexe IV donne des précisions sur les prêts et les dons soumis à la présente session du Conseil d'administration, qui s'élèvent à approximativement à 72,0 millions de droits de tirage spéciaux (DTS). Aux taux de change en vigueur au 30 juin 2003, ces prêts et dons se chiffrent à quelque 101,1 millions de USD.
8. L'annexe V indique les ressources engagées au titre du PEA en 2002 et 2003. Elle contient également une analyse des flux nets durant la période d'utilisation du PEA, comme l'avait demandé le Conseil d'administration à sa soixante-quinzième session. Elle fait aussi apparaître les rentrées nettes attendues jusqu'au 31 décembre 2003.

#### **Le pouvoir d'engagement anticipé et son plafond**

9. Étant donné que les ressources disponibles pour engagement au 30 juin 2003 ne sont pas suffisantes pour couvrir le montant prévu des prêts et des dons qui doivent être approuvés à la présente session du Conseil d'administration, on compte recourir au PEA, conformément aux dispositions du paragraphe III.17 de la résolution 119/XXIV du Conseil des gouverneurs et comme recommandé au paragraphe 15 ci-après.
10. Le Conseil des gouverneurs a autorisé le recours au PEA à sa vingtième session tenue en février 1997. La principale fonction du PEA est de compenser au moment de l'approbation de prêts et de dons les déficits de ressources engageables qui peuvent apparaître au cours d'une année du fait de retards dans le versement des contributions, de la volatilité du produit des placements et/ou de retards dans les paiements et remboursements au titre de prêts octroyés par le Fonds.
11. Lors de l'adoption du dispositif du PEA pour la quatrième reconstitution, le montant maximum qui pouvait être engagé par ce moyen durant cette période de reconstitution était plafonné à 450 millions de USD, ce qui équivalait à trois années de rentrées de prêts à l'époque.
12. En vertu de la résolution 119/XXIV relative à la cinquième reconstitution des ressources adoptée le 31 juillet 2000, le PEA a été prorogé d'un an à compter de la fin de la période de la cinquième reconstitution, c'est-à-dire jusqu'au 19 février 2005. Aux termes de cette même résolution, il appartient au Conseil d'administration d'établir le niveau cumulé des ressources disponibles au titre du PEA.
13. Les modalités d'utilisation du PEA durant la période de la cinquième reconstitution, qui va du 20 février 2001 au 19 février 2004, sont définies dans le document GC 24/Res.119/XXIV/Rev.1. Elles habilite le Conseil d'administration à fixer le montant maximum disponible au titre du PEA durant la période de reconstitution. À cet égard, le rapport de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA, entériné par le Conseil des gouverneurs en février 2003, faisait observer que: « le point de vue selon lequel le plafond du recours au PEA durant la période correspondant à la sixième reconstitution des ressources devrait reposer sur les mêmes principes que durant les périodes de la quatrième et de la cinquième reconstitutions, à savoir un plafond correspondant à trois ans de remboursement, a reçu un écho favorable ». Le plafond, calculé sur la base des estimations de rentrées



de prêts au cours des trois prochaines années, serait de l'ordre de 540 millions de USD. Toutefois, lors de la Consultation, il a également été souligné qu'il fallait s'efforcer de maintenir le recours effectif au PEA en dessous de ce plafond. Dans cet esprit, le document relatif au programme de travail et budget administratif pour l'année 2003 approuvé par le Conseil des gouverneurs en février mentionne « un plafond global de 400 millions de USD prévu pour le PEA en 2003 ».

14. Il convient toutefois de noter dans l'annexe V que le total des entrées nettes pour la période de janvier à juin 2003, à savoir 193,5 millions de USD, inclut les contributions des États membres, d'un montant de 51,3 millions de USD, pour un montant total attendu cette année de 164 millions de USD. Quelques pays qui versent d'importantes contributions n'ont pas encore déposé leurs instruments de contribution ou versé leur contribution à la cinquième reconstitution, mais devraient le faire dans l'année. Un certain nombre d'autres pays contributeurs devraient effectuer des paiements d'ici à la fin de l'année au titre du solde de leurs contributions à la cinquième reconstitution, conformément aux procédures de règlement normales exposées dans la résolution relative à la reconstitution des ressources. Dans l'hypothèse où ces contributions sont versées en temps voulu et où les autres flux nets qui figurent à l'annexe V se concrétisent, la direction estime que le report net au titre du PEA se chiffrera à 348 millions de USD au 31 décembre 2003, soit un montant inférieur au plafond global de 400 millions de USD prévu pour l'année. Ainsi, le recours net au PEA, qui était de 153,7 millions de USD en 2001 et de 124,1 millions de USD en 2002, devrait s'établir à 70 millions de USD environ en 2003, ce qui indique une baisse tendancielle de l'utilisation de ressources additionnelles au titre du PEA. Il sera présenté à la soixante-dix-neuvième session du Conseil d'administration une mise à jour du présent document, indiquant le montant du recours au PEA nécessaire pour approuver le programme de travail proposé, compte tenu de l'état des ressources calculé peu avant ladite session. Les chiffres figurant dans la recommandation seront actualisés en conséquence.

### **Recommandation**

15. Compte tenu de la situation des ressources au 30 juin 2003, le Conseil d'administration est invité à approuver le recours au PEA, comme suit:

"Le Conseil d'administration, conformément au paragraphe III.17 de la résolution 119/XXIV adoptée par le Conseil des gouverneurs, constatant que le recours effectif au PEA, atteignait quelque 165,3 millions de USD au total avant la présente session, et notant en outre un déficit de ressources actuellement estimé à 101,0 millions de USD du fait que les ressources disponibles pour engagement sont égales à zéro et que les prêts et dons soumis pour approbation se montent à 101,0 millions de USD, approuve le recours au PEA d'un montant additionnel à hauteur de 101,0 millions de USD. De ce fait, le report net au titre du PEA s'établira à quelque 266,3 millions de USD, contre 277,8 millions de USD au 31 décembre 2002. Le Conseil d'administration autorise en conséquence le Président à conclure des accords correspondant aux prêts et aux dons approuvés par le Conseil d'administration à sa soixante-dix-neuvième session tenue en septembre 2003. En outre, le Conseil d'administration prie le Président de lui faire rapport à sa prochaine session et aux sessions suivantes sur le recours au PEA et sur les ressources disponibles pour engagement."



## ÉTAT DES RESSOURCES DISPONIBLES POUR ENGAGEMENT<sup>1</sup> AU 30 JUIN 2003

(en milliers de USD)

<b>Avoirs en monnaies librement convertibles</b>		
Espèces	318 958	
Placements	1 946 626	
Billets à ordre – États membres	283 887	
Autres sommes à recevoir	<u>107 199</u>	<b><u>2 656 670</u></b>
<b>À déduire</b>		
Sommes à payer et obligations échues		(251 536)
Réserve générale		(95 000)
Prêts entrés en vigueur non décaissés	(1 880 234)	
Prêts approuvés, signés mais non encore entrés en vigueur	(307 007)	
Dons non décaissés	<u>(34 626)</u>	(2 221 867)
Tirages sur des billets à ordre qui n'ont pas été réglés (voir annexe II)		<u>(92 256)</u>
		<b><u>(2 660 659)</u></b>
<b>Ressources disponibles pour engagement</b>		<b>(3 989)</b>
<b>À déduire</b>		
Prêts non encore signés		(144 849)
Dons non encore signés		<u>(16 502)</u>
<b>Ressources nettes disponibles pour engagement avant recours au PEA</b>		<b><u>(165 342)</u></b>
<b>Engagements anticipés reportés au 1<sup>er</sup> janvier 2003</b>	277 780	
<b>PEA approuvé à la soixante-dix-huitième session du Conseil d'administration</b>	<u>77 300</u>	<b>355 080</b>
<b>À déduire:</b>		
Engagements anticipés compensés à ce jour en 2003		<b><u>(189 740)</u></b>
<b>Engagements anticipés reportés</b>		<b><u>165 341</u></b>
<b>Ressources nettes disponibles pour engagement</b>		<b><u>0</u></b>

<sup>1</sup> Calcul réalisé à partir des montants effectifs en ce qui concerne les transactions au titre des prêts et dons ainsi que les contributions. Les autres chiffres sont basés sur les dernières estimations disponibles.

**RESSOURCES DISPONIBLES POUR ENGAGEMENT AU TITRE DU  
 PROGRAMME ORDINAIRE DU FIDA  
 AU 30 JUIN 2003**

Montants spécifiquement exclus  
(en milliers de USD)

**Programme ordinaire du FIDA**

<b>Tirages sur des billets à ordre au titre des contributions initiales qui n'ont pas été réglés</b>		
Iran	29 358	
Iraq	<u>13 717</u>	43 075
<b>Tirages sur des billets à ordre au titre de la première reconstitution qui n'ont pas été réglés</b>		
Iraq	31 099	
Qatar	<u>3 763</u>	34 862
<b>Tirages sur des billets à ordre au titre de la deuxième reconstitution qui n'ont pas été réglés</b>		
Qatar	5 000	
Mauritanie	<u>2</u>	5 002
<b>Tirages sur des billets à ordre au titre de la troisième reconstitution qui n'ont pas été réglés</b>		
Corée, R.P.D. <sup>1</sup>	600	
Jamahiriya arabe libyenne	7 857	
Mauritanie	25	
Nigéria <sup>2</sup>	<u>225</u>	8 707
<b>Tirages sur des billets à ordre au titre de la quatrième reconstitution qui n'ont pas été réglés</b>		
Maroc	<u>600</u>	600
<b>Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification</b>		
<b>Tirages sur des billets à ordre au titre de la première phase qui n'ont pas été réglés</b>		
Mauritanie		<u>10</u>
<b>Total des montants spécifiquement exclus</b>		<b><u>92 256</u></b>

<sup>1</sup> En juillet, nous avons reçu un paiement de la R.P.D. de Corée dont la répartition exacte entre les différentes reconstitutions sera communiquée d'ici le mois d'août.

<sup>2</sup> Comme nous avons reçu son paiement en juillet, le Nigéria ne se trouve plus en situation d'exclusion.

**ANNEXE III**

**PRÊTS ET DONS APPROUVÉS**  
**À LA SOIXANTE-DIX-HUITIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN AVRIL**  
**2003**

<b>PRÊTS</b>		
<b>Pays</b>	<b>Nom du projet</b>	<b>Équivalent en DTS</b>
Bangladesh	Projet d'appui à la microfinance et de soutien technique	11 900 000
Cameroun	Programme national de développement des racines et tubercules	9 600 000
Tchad	Projet de développement rural du Kanem	9 500 000
Nicaragua	Programme de développement économique dans la région aride du Nicaragua	10 250 000
Sénégal	Projet de développement agricole de Matam – Phase II	9 150 000
<b>Total partiel</b>		<b>50 400 000</b>
<b>DONS</b>		
<b>Institution</b>	<b>Nom</b>	<b>Équivalent en DTS</b>
Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR)	Programme visant à améliorer la création de revenus à l'intention des communautés forestières dans le cadre du portefeuille de prêts du FIDA dans la région Asie et Pacifique	655 122
Centre international de la pomme de terre (CIP)	Programme visant à intégrer, amplifier et reproduire des technologies à l'intention de cultivateurs de pommes de terre dont les ressources sont maigres	582 331
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	Programme de production biologique de plantes médicinales, aromatiques et tinctoriales sous-utilisées en vue de promouvoir des moyens de subsistance durables en milieu rural en Asie du Sud	1 019 079
Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA)	Programme visant à renforcer les activités de recherche-développement destinées à améliorer la commercialisation des produits du secteur des petits ruminants et la création de revenus dans les zones arides de l'Amérique latine	727 913
Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (CIPE)	Programme pour la promotion de la productivité et du commerce des fruits et légumes: Initiative contre la mouche du vinaigre africaine (AFFI)	727 913
Centre international pour le développement des engrais (IFDC)	Programme d'évaluation participative, d'adaptation et d'adoption de technologies de gestion des nutriments respectueuses de l'environnement, destinées aux agriculteurs pauvres en ressources (ANMAT) - Phase II	727 913
IFDC	Programme d'élaboration et de mise en service d'un système d'information et d'aide aux décisions pour la production céréalière dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord	655 122
Marché commun du Cône Sud (MERCOSUR)	Programme d'appui aux institutions et aux actions gouvernementales visant à réduire la pauvreté rurale dans la zone MERCOSUR	582 331
Société andine de développement (SAD)	Programme régional à l'appui des populations indigènes du Bassin de l'Amazone (PRAIA) – Phase III	582 311
<b>Total partiel</b>		<b>6 250 055</b>
<b>Total</b>		<b>56 650 055<sup>1</sup></b>

<sup>1</sup> Équivalent à environ 77,8 millions de USD au taux de change du 31 mars 2003.

ANNEXE IV

**PROPOSITIONS DE PRÊTS ET DE DONS PRÉSENTÉES À LA  
 SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
 POUR APPROBATION**

<b>PRÊTS PROPOSÉS</b>			
<b>Pays</b>	<b>Nom du projet/programme</b>	<b>Équivalent en USD<sup>1</sup></b>	<b>Équivalent en DTS<sup>2</sup></b>
Burkina Faso	Programme d'investissement communautaire en fertilité agricole	12 010 000	8 557 727
Éthiopie	Projet de développement des communautés pastorales	20 000 000	14 251 003
Guatemala	Programme national de développement rural – Phase I: région de l'Ouest	30 000 000	21 376 504
Maroc	Projet de développement de l'élevage et des parcours dans l'Oriental – Phase II	6 385 516	4 550 000
Rwanda	Projet de promotion des petites et des micro-entreprises rurales – Phase II	14 946 317	10 650 000
Turquie	Projet de développement dans la région de Sivas-Erzincan	12 981 543	9 250 000
<b>Total partiel</b>		<b>96 323 376</b>	<b>68 635 234</b>
<b>DONS PROPOSÉS</b>			
<b>Institution</b>	<b>Nom</b>		
Institut international d'agriculture tropicale (IITA)	Développement participatif, diffusion et adoption de technologies relatives au niébé, pour réduire la pauvreté en Afrique de l'Ouest – Phase II	1 000 000	712 550
Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO)	Recherche adaptative participative et diffusion de technologies rizicoles en Afrique de l'Ouest – Phase II	1 000 000	712 550
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)	Bureau régional pour l'Asie du Sud: Intégration de l'égalité entre les sexes dans les activités de réduction de la pauvreté en Asie: Appui programmatique à l'analyse des politiques, au plaidoyer et à la mise en réseau pour lutter contre les inégalités entre les sexes et la vulnérabilité des femmes	200 000	142 510
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	Élargissement du programme de stages pratiques d'agriculture sur le terrain en Afrique orientale et australe	1 090 000	776 680
Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CDRIAP)	Renforcer et relier les organisations des pauvres – tirer les enseignements de l'expérience des organisations de la société civile et des projets du FIDA en Asie	450 000	320 648
Centre de recherches pour le développement international (CRDI)	Programme visant à établir un réseau de création et de partage des savoirs dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (Phase I)	1 000 000	712 550
<b>Total partiel</b>		<b>4 740 000</b>	<b>3 377 488</b>
<b>Total</b>		<b>101 063 376</b>	<b>72 012 722</b>

<sup>1</sup> Calculé au taux de conversion USD/DTS du 30 juin 2003, soit 1,40341, sur la base des montants effectifs exprimés en DTS pour les prêts déjà négociés et des montants exprimés en USD pour les prêts non encore négociés et pour les dons.

<sup>2</sup> Voir note 1.

<b>MONTANTS EFFECTIFS 2002 ET PRÉVISIONNELS JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2003</b>				
(millions de USD)				
	<b>2002 Effectifs janvier à décembre</b>	<b>2003 Estimatifs janvier à juin<sup>1</sup></b>	<b>2003 Estimatifs juillet à décembre<sup>2</sup></b>	<b>2003 janvier à décembre</b>
<b>1) Ressources disponibles en début de période</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Prêts et dons approuvés au titre du PEA (EB 75/76/77)	388,1			
Prêts et dons approuvés au titre du PEA (EB 78)		77,3		77,3
Prêts et dons proposés au titre du PEA (EB 79)			101,0*	101,0
Prêts et dons proposés au titre du PEA (EB 80)			257,1	257,1
<b>2) Recours au PEA approuvé par le Conseil d'administration</b>	<b>388,1</b>	<b>77,3</b>	<b>358,1</b>	<b>435,4</b>
<b>Analyses des flux</b>				
Rentrées de prêts	169,2	89,8	90,2	180
Annulation de prêts	58,7	1,7	48,3	50
Contributions des membres	112,0	51,3	112,7	164
Produit des placements	26,2	74,5	0	74,5
	366,1	217,3	251,2	468,5
Dépenses administratives, AMACS, PTS	(50,8)	(33,1)	(24,9)	(58)
Dépenses afférentes au MFDP	(26,2)	2,5	(28)	(25,5)
Transferts pour l'Initiative PPTE	(14,0)		(23)	(23)
	(91,0)	(30,6)	(75,9)	(106,5)
Variations nettes dues aux fluctuations des taux de change	(12,1)	(2,3)	0	(2,3)
Débloccage de contributions exclues	8,9	9,1	0	9,1
	(3,2)	6,8	0	6,8
<b>3) Total des flux nets</b>	<b>271,9</b>	<b>193,5</b>	<b>175,3</b>	<b>368,8</b>
<b>4) Engagements au titre de prêts et de dons<sup>3</sup></b>	<b>(396,0)</b>	<b>(81)</b>	<b>(358,1)</b>	<b>(439,1)</b>
<b>5) Montant du PEA compensé pendant la période</b>	<b>(264,0)</b>	<b>(189,8)</b>	<b>(175,3)</b>	<b>(365,1)</b>
<b>Ressources disponibles en fin de période (=1+2+3+4+5)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>6) Engagements anticipés reportés (=2+5+(période antérieure)</b>	<b>277,8<sup>4</sup></b>	<b>165,3<sup>5</sup></b>	<b>348,1</b>	<b>348,1</b>
<b>Utilisation nette du PEA (=2+5)</b>	<b>124,1</b>	<b>(112,5)</b>	<b>182,8</b>	<b>70,3</b>

AMACS = Assurance maladie après cessation de service

Initiative PPTE = Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

MFDP = Mécanisme de financement du développement des programmes

PTS = Programme de transformation stratégique

<sup>1</sup> Sur la base des chiffres effectifs jusqu'à mars 2003. D'avril à juin 2003, sur la base des transactions effectives au titre des prêts et dons. Les autres chiffres correspondent aux dernières estimations disponibles.

<sup>2</sup> Cette estimation du montant à reporter repose sur un certain nombre d'hypothèses, concernant par exemple le produit des placements et les contributions versées, en particulier par les gros donateurs.

<sup>3</sup> Y compris les dons approuvés directement par le Président.

<sup>4</sup> Le montant reporté au titre du PEA à la fin de 2002 (277,8 millions de USD), correspond au report de 2001 (153,7 millions de USD) plus le PEA approuvé en 2002 (388,1 millions de USD), moins le montant compensé en 2002 (264 millions de USD)

<sup>5</sup> Le montant reporté au titre du PEA à l'issue de la soixante-dix-neuvième session du Conseil d'administration s'établirait au total à 266,3 millions de USD. Ce chiffre représente la somme du report (165,3 millions de USD en juin) et du montant des prêts et dons proposés à cette même session (101,0 millions de USD).